

SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD PAS-DE-CALAIS NUMERIQUE »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Objet : Arrêté du Compte de Gestion 2013

Le seize mai deux mille quatorze, à Lille, le Comité syndical du « Syndicat mixte ouvert Nord Pas-de-Calais Numérique », s'est réuni à EuraTechnologies, Lille sur convocation en date du sept mai deux mille quatorze sous la présidence de Monsieur Patrick KANNER, Président du syndicat mixte.

Présents : 15 (Mmes Bodele, Filleul, Cau et Lesne et M. Delbé, Hecquet, Léna, Pericaud, Rapeneau, Kanner, Gaquere, Juda, Prudhomme, Wallon et Delannoy)

Excusés : 5 (Mme Bourdon et M. Figoureux, Lubret, Nicolet et Robin)

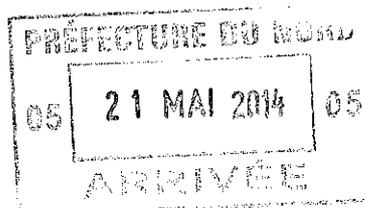
Absents : 0

Pouvoirs : 5 (Mme Bourdon à M. Gaquère, M. Robin à M. Péricaud, M. Figoureux à M. Kanner, M. Nicolet à M. Prudhomme, M. Lubret à M. Juda)

Le quorum étant atteint, le Comité syndical peut valablement délibérer.

Le Comité Syndical,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Budget Primitif 2013 voté le 11 juillet 2013,
Vu l'instruction comptable M14,

Après en avoir délibéré,



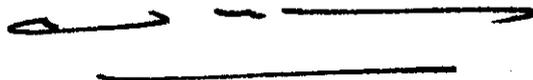
DECIDE

- D'arrêter le compte de gestion 2013 en recettes et dépenses respectivement constatées et acquittées par Madame le Payeur Régional, Comptable Public du Syndicat Mixte Nord – Pas de Calais Numérique, ledit compte étant conforme aux écritures tenues par l'ordonnateur.

Adopté par :

- Voix pour : 17
- Voix contre :
- Abstention : 1
- Nombre d'élus participants aux votes : 18

Pour extrait conforme :
Le Président du syndicat, Monsieur Patrick KANNER



Transmis au contrôle de légalité le

